

**PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL**

Communes de La Chapelle Fortin, La Ferté-Vidame, Lamblore, Morvilliers,
La Puisaye, Les Ressuintes, Rohaire.

PLAN DE ZONAGE

**Plan d'ensemble de la commune
de LA FERTE VIDAME**

1/12 000^{ème}

Elaboration du PLUI

Document arrêté le :

Document approuvé le :

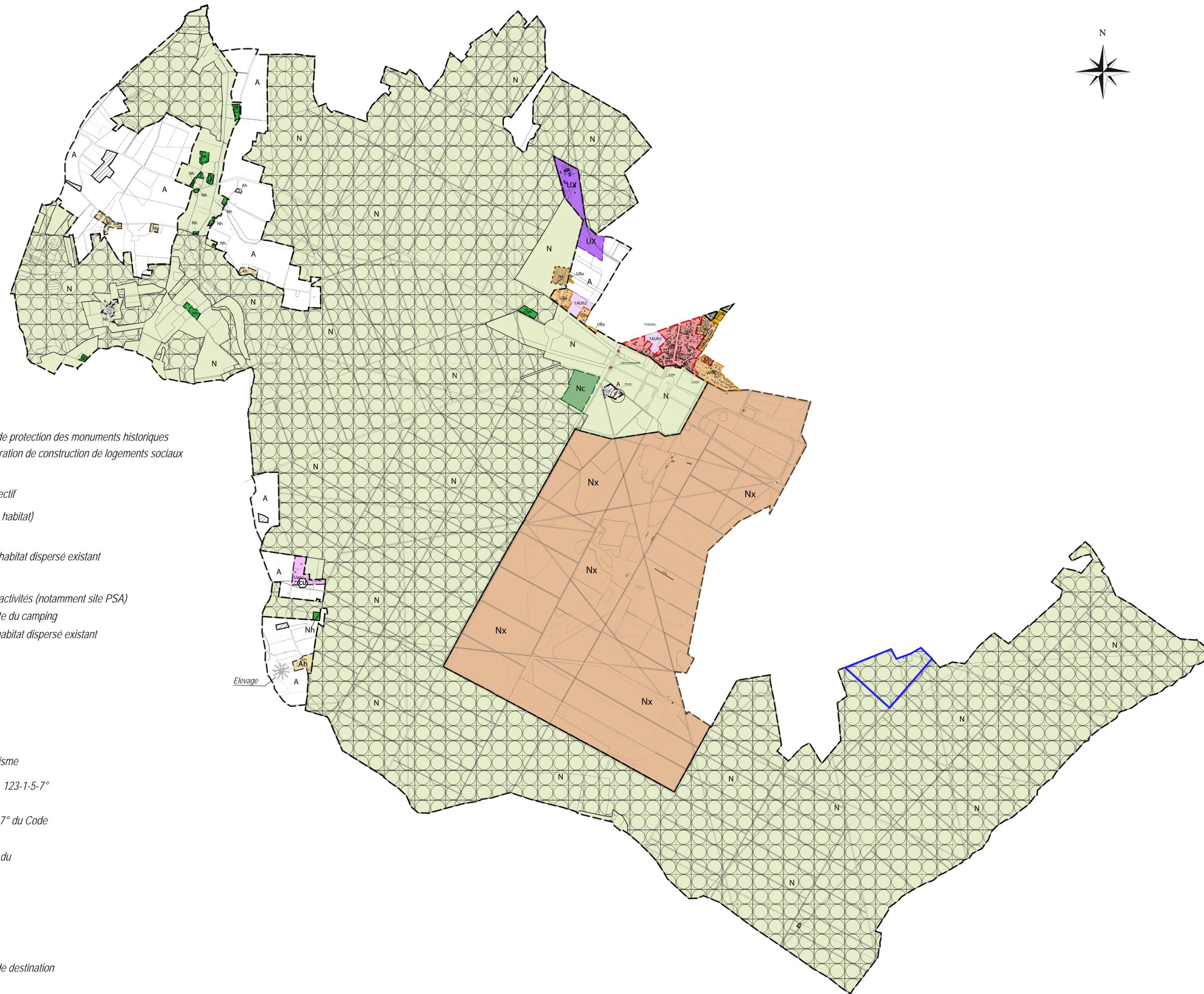
Modifié les :

Mis à jour les :

Edition :

IngESPACES Énergie, patrimoine & développement durable

Cité Descartes
23, rue Alfred Nobel
77420 Champs Sur Marne
Tél : 01 64 61 86 24



--- Limite de zone et de secteur

-  Zone UA : zone urbaine ancienne
-  Zone UB : zone urbaine récente
-  Secteur UBa : secteur inclus dans le périmètre de protection des monuments historiques
-  Secteur UBb : secteur correspondant à une opération de construction de logements sociaux
-  Zone UX : zone urbaine à vocation d'activités
-  Zone Uanc : zone urbaine assainissement non collectif
-  Zone 1AUh : zone à urbaniser (vocation dominante habitat)
-  Zone A : zone agricole
-  Secteur Ah : secteur agricole présentant un habitat dispersé existant
-  Zone N : zone naturelle
-  Secteur Nx : secteur naturel accueillant des activités (notamment site PSA)
-  Secteur Nc : secteur naturel accueillant le site du camping
-  Secteur Nh : secteur naturel présentant un habitat dispersé existant

 Espace boisé classé

 Emplacement réservé

 *Éléments remarquables à protéger au titre de l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'urbanisme*

 *Alignement d'arbres à protéger au titre de l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'urbanisme*

 *Boisement à protéger au titre de l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'urbanisme*

 *Plan d'eau protégé au titre de l'article L. 123-1-5-7° du Code de l'urbanisme*

 Nouvelle construction non dessinée au cadastre

 Exploitation agricole en activité

 Bâti agricole pouvant faire l'objet d'un changement de destination après accord de l'exploitant

 Certificats d'urbanisme délivrés

 Périmètre de protection rapprochée du captage d'alimentation d'eau potable le Bois de Sauveloup